

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chinon-Erreur-de-maintenance-et-violation>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chinon : Erreur de maintenance et violation des règles d'exploitation sur le réacteur 3 : Intervention sur le mauvais équipement en plein déchargement du combustible**

10 septembre 2019

# France : Chinon : Erreur de maintenance et violation des règles d'exploitation sur le réacteur 3 : Intervention sur le mauvais équipement en plein déchargement du combustible

3 septembre 2019, des opérations de maintenance courantes doivent être faites sur une voie du circuit d'injection de sécurité (RIS) du réacteur 3 de la centrale nucléaire de Chinon (Centre-Val de Loire). Mais les opérations seront par erreur faites sur l'autre voie, condamnant de fait les 2 voies du circuit RIS alors que le combustible nucléaire est en train d'être déchargé au même moment. La manipulation du combustible aurait du être stoppée dans l'heure, mais l'erreur ne sera découverte que le lendemain, par une autre équipe d'entretien.

## Ce que dit l'ASN :

### Non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur 3 pendant la manutention du combustible

Publié le 18/09/2019

Centrale nucléaire de Chinon B - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 6 septembre 2019, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chinon a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un évènement significatif pour la sûreté relatif à la **découverte tardive d'un écart concernant le circuit d'injection de sécurité du réacteur 3 pendant la manutention du combustible**.

**Le circuit d'injection de sécurité (RIS)** permet, en cas de fuite importante du circuit primaire, d'injecter de l'eau borée dans le réacteur afin de stopper la réaction nucléaire et de maintenir le

volume d'eau nécessaire au refroidissement du cœur. Afin de maximiser le volume d'eau disponible, un système de recirculation permet de réutiliser l'eau injectée. Ce système dispose de **deux voies**, voie A et voie B, redondantes. **Pour chaque voie, l'eau est récupérée dans un puisard.**

Le 3 septembre 2019, dans le cadre des **opérations de maintenance classiques réalisées pendant un arrêt de réacteur** programmé, **une intervention était prévue au niveau des puisards de la voie B dans le bâtiment réacteur. La voie A devait rester disponible pendant cette intervention. Par erreur, une partie de l'intervention a été menée sur un des puisards de la voie A**, rendant de fait inopérant le circuit RIS de la voie A. **Cette situation a été décelée le lendemain matin par une autre équipe de maintenance.**

L'analyse réalisée par l'exploitant montre que **les voies A et B ont été indisponibles alors que le déchargement du combustible était en cours et qu'il s'est poursuivi. Cette situation n'était pas conforme aux règles générales d'exploitation qui, dans ces conditions, demandent l'arrêt de la manutention du combustible sous une heure.**

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement de l'installation. **Du fait de sa détection tardive par l'exploitant et du non-respect des règles générales d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES** (échelle internationale de classement des événements nucléaires et radiologiques qui en compte 7 par ordre croissant de gravité).

Dès le signalement de l'erreur d'intervention, une équipe de maintenance a remis en conformité les installations de la voie A et a réalisé les opérations programmées sur le bon puisard.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation-du-reacteur-3>

---

## Ce que dit EDF :

**Déclaration d'un évènement significatif de sûreté de niveau 1 relatif à l'indisponibilité temporaire de l'un des systèmes de secours de refroidissement du circuit primaire\* de l'unité de production n°3**

Publié le 10/09/2019

Le 3 septembre 2019, dans le cadre de l'arrêt programmé pour visite décennale de l'unité de production numéro 3, une activité de maintenance consistant à retirer des filtres est réalisée sur un réservoir situé sur le circuit de secours du refroidissement du circuit primaire.

**Lors d'un contrôle effectué le lendemain matin, les intervenants constatent que l'intervention n'a pas été réalisée sur le bon dispositif** et procèdent immédiatement à sa remise en conformité. Cet événement a eu pour conséquence de rendre indisponible pendant plus d'une heure, l'un des réservoirs participant au système d'injection en eau de secours du circuit primaire. Il n'y a eu aucun impact sur la sûreté des installations, la sécurité des intervenants et l'environnement. En cas d'incident, les appoints en eau de secours et de refroidissement auraient pu être réalisés en utilisant deux autres dispositifs. Néanmoins, cette situation constitue un non-respect aux règles d'exploitation qui a conduit la direction de la centrale nucléaire de Chinon, le 6 septembre 2019, a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) un évènement significatif de sûreté au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), qui en compte 7.

\*Circuit primaire : c'est un circuit fermé qui assure la transmission aux générateurs de vapeur de la

chaleur dégagée dans le cœur du réacteur

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-chinon/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-de-surete-de-niveau-1-relatif-a-l-indisponibilite-temporaire-de-l-un-des-systemes-de-secours-de>